Image not found or type unknown

Occupant illicite sur écurie.

Par **2731154**, le **07/06/2014** à **02:39**

Bonjour

Je suis propriétaire d un terrain agricole sur lequel j ai construit une écurie en scea.
Mon associée a sous loué alors que cela lui était interdit.
Aujourd'hui on me réclame 450 000 euros par voie d huissier la scea étant liquidée je suis propriétaire.
J ai plusieurs acheteurs pour ce montant mais le sous locataire est en place et vient de faire appel du jugement qui prononçait son expulsion.
Il a fait des travaux que je conteste mais il n a jamais rien paye.
Suis je en droit de vendre pendant la procédure d appel ?

Merci

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés